



SAINT SATURNIN LES AVIGNON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

République Française

Séance du 09 décembre 2010

Le jeudi 09 décembre 2010

à 19 heures 30

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de **GOUDON Bernard**, Maire de St Saturnin lès Avignon,

Date de la convocation
03.12.2010

Présents : GOUDON Bernard, ASTRUC Jean-François, BARBE-NION Catherine, BELLANGER Catherine, BERARD Edith, BRUN Magali, CHALBOS Danièle, CORNAND Céline, DUCLERCQ Jean-Pierre, FAUDRIN Richard, FITE Annick, GIRAUD Charles, GRAILLE Pascale, JOUANEN Armand, LAWSON Marie-Claire, QUINIOU Clotilde, SABAU Jean-François, SERRE Jean-Pierre, USAÏ Gérard.

Date d'affichage
15.12.2010

Procurations :
Mme BARBAN a donné procuration à Mme CORNAND
Mr BARTOLI a donné procuration à Mr SERRE
Mr CHALBOS a donné procuration à Mme CHALBOS
Mr FAGES a donné procuration à Mme QUINIOU
Mr GUIBAUD a donné procuration à Mr FAUDRIN
Mme MICHEL a donné procuration à Mr GOUDON
Mr COLIN a donné procuration à Mr JOUANEN

Absent Excusé : Mr LEROI Michel

DELIBERATION N° 2010-12-01

OBJET : *ELECTION DES NOUVEAUX ADJOINTS SUR LES POSTES
DEVENUS VACANTS*

CONSIDERANT que trois postes d'adjoints sont devenus vacants,

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la nomination des nouveaux adjoints conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ayant OUI l'exposé de son rapporteur,

APRÈS en avoir délibéré,

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir :

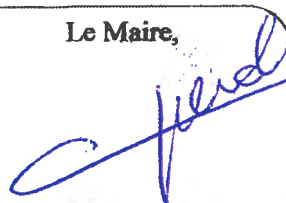
DECIDER que les nouveaux adjoints qui seront désignés lors de cette séance occuperont dans le tableau les mêmes rangs que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RESULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
21	5	/

**MM ASTRUC-
BERARD-COLIN-
FITE-JOUANEN**

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture
le.16.12.2010
de la publication
le.16.12.2010

Le Maire,

Bernard GOUDON



SAINT SATURNIN LES AVIGNON

17 DEC. 2010

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

République Française

Séance du 09 décembre 2010

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Le jeudi 09 décembre 2010

à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de **GOUDON Bernard**, Maire de St Saturnin lès Avignon,

Date de la convocation
03.12.2010

Présents : GOUDON Bernard, ASTRUC Jean-François, BARBE-NION Catherine, BELLANGER Catherine, BERARD Edith, BRUN Magali, CHALBOS Danièle, CORNAND Céline, DUCLERCQ Jean-Pierre, FAUDRIN Richard, FITE Annick, GIRAUD Charles, GRAILLE Pascale, JOUANEN Armand, LAWSON Marie-Claire, QUINIOU Clotilde, SABAU Jean-François, SERRE Jean-Pierre, USAÏ Gérard.

Date d'affichage
15.12.2010

Procurations :
Mme BARBAN a donné procuration à Mme CORNAND
Mr BARTOLI a donné procuration à Mr SERRE
Mr CHALBOS a donné procuration à Mme CHALBOS
Mr FAGES a donné procuration à Mme QUINIOU
Mr GUIBAUD a donné procuration à Mr FAUDRIN
Mme MICHEL a donné procuration à Mr GOUDON
Mr COLIN a donné procuration à Mr JOUANEN

Absent : Mr LEROI Michel

DELIBERATION N° 2010-12-02

OBJET : *ELECTION DES ADJOINTS POUR LES TROIS POSTES DEVENUS VACANTS*

VU que les postes de premier, troisième et sixième adjoint sont vacants,

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la nomination des nouveaux adjoints qui prendront les mêmes rangs que les élus qui occupaient précédemment les postes vacants, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,
APRÈS en avoir délibéré,

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir :

VOTER à bulletins secrets pour l'élection des nouveaux adjoints sur les postes de premier, troisième et sixième adjoints.

PRECISER que les candidats seront présentés sur une liste dans l'ordre du tableau :

- En tête de liste : le premier adjoint,
- En deuxième place : le troisième adjoint,
- En fin de liste : le sixième adjoint.

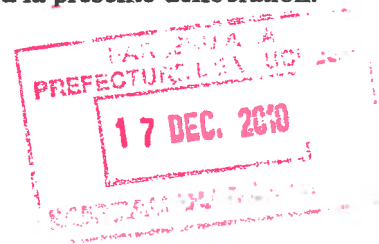
Liste A : 1^{er} adjoint Monsieur DUCLERCQ
3^{ème} adjoint Monsieur FAUDRIN
6^{ème} adjoint Madame CORNAND

Résultats du scrutin

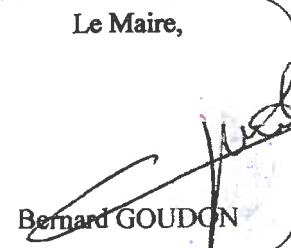
- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 5
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 19
- e. Majorité absolue : 11

LISTE DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Liste A	19

Le procès-verbal du vote sera annexé à la présente délibération.



Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture
le.17.12.2010
de la publication
le.17.12.2010

Le Maire,

Bernard GOUDON